



Administration Communale WEISWAMPACH

« Om Leempuddel »
L-9991 Weiswampach

Téléphone 97 80 75-20
Internet : www.weiswampach.lu

Fax 97 80 78
E-mail : secretariat@weiswampach.lu

Avis au public

Dans sa séance du 11 avril 2024, le collège des bourgmestre et échevins a édicté le règlement temporaire de la circulation à l'occasion de la « Coupe Rallye Lëtzebuerg 2024 », suivant :

de réglementer temporairement, le samedi 13 juillet 2024 de 07.40-21.00 heures, la circulation routière de la façon suivante:

Article 1 :

Toute circulation est interdite aux conducteurs de véhicules et d'animaux y compris la circulation piétonnière dans les deux sens, sur les chemins présentés par ligne pointillée, ainsi que sur les chemins marqués en rouge et orange sur les cartes faisant partie intégrante du présent règlement.

Article 2 :

La circulation reste autorisée sur les tracés pointillés, rouges et oranges aux voitures participantes et régulièrement inscrites au Rallye Lëtzebuergg.

Article 3: Ces restrictions ne s'appliquent le samedi 13 juillet 2024 de 07.40-21.0 heures.

Article 4: La réglementation ci-dessus sera indiquée par une signalisation appropriée et restera en vigueur jusqu'à la fin de l'activité en question.

Article 5: Toute responsabilité en relation avec et découlant du rallye en question est à charge exclusive de l'organisateur « Ecurie Rouge Léiw a.s.b.l. ». De plus l'association est chargée de : a) veiller à la sécurité des participants, b) mettre à disposition et en œuvre des dispositifs de sécurité appropriés, c) garder le tracé en question libre de tous autres conducteurs et piétons en surveillant l'accès, les routes, chemins ruraux, chemins forestiers et pistes cyclables s'y trouvant.

Article 6: Les infractions aux dispositions du présent règlement seront punies conformément à l'article 7 modifié de la loi du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques, tel que cet article a été amendé par la loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines.

Article 7: Tant que durera cette réglementation, les prescriptions réglementaires en matière de circulation habituellement en vigueur dans les rues définies aux articles précités sont mises hors application.

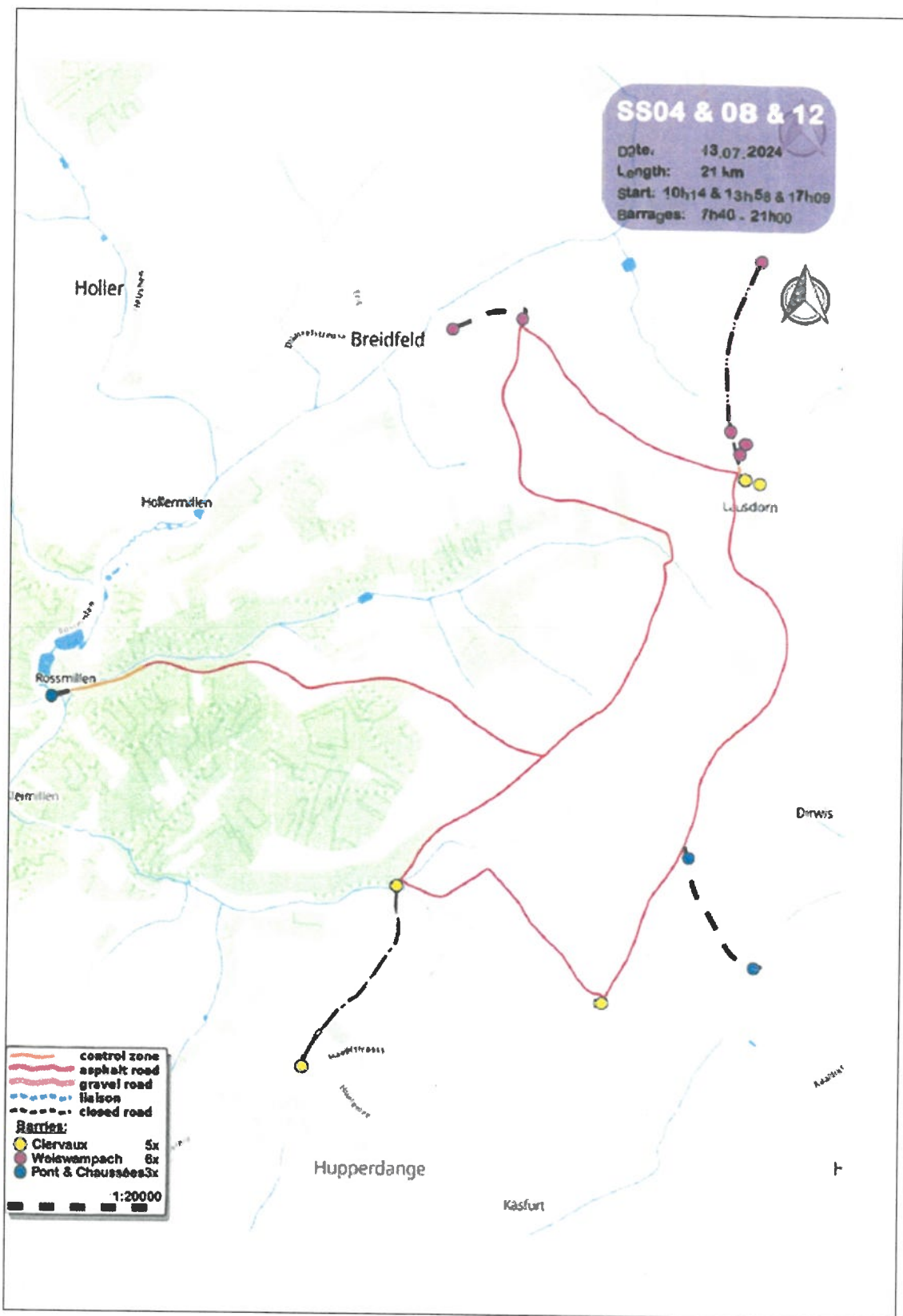


Administration Communale WEISWAMPACH

« Om Leempuddel »
L-9991 Weiswampach

Téléphone 97 80 75-20
Internet : www.weiswampach.lu

Fax 97 80 78
E-mail : secretariat@weiswampach.lu



Weiswampach, le 11 avril 2024
Pour le collège des bourgmestre et échevins
Le Bourgmestre La Secrétaire



